



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARLIENS

21110

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 28 JUIN 2017 2017

Présents : Mrs Jean Marie FERREUX / Thomas JAMESSE / Jérôme CHAPUIS / Igor MAILLOTTE / Jérémy FALLOT / Igor MAILLOTTE / Sébastien PACCOUD

Mmes Murielle BELLETERRE / Nathalie ENCINAS / Laurence SCHERRER

Absents : Laurent BONDOUX (PR Igor MAILLOTTE) / Christian PIMENT

INTERVENTION D'AURELIE FOUROT : Suite à sa demande auprès de Monsieur le Maire, cette personne est intervenue pour solliciter de la part du Conseil Municipal, une intervention rapide au niveau de la réfection et de la création des trottoirs, route d'Echigey en motivant sa requête par le fait que les enfants des habitations grandissent, lors de leur achat, c'était une promesse de l'ancien conseil et surtout suite à une vitesse très excessive des véhicules malgré la limitation légale à 50 KMS/heure. Monsieur le Maire lui répond que ce dossier est toujours à l'ordre du jour mais que celui-ci a un cout et que la commune ne pouvait pas investir en même temps dans des grosses opérations financières, l'église étant en réfection depuis 2008 et que 1^{er} projet présenté il y a deux ans coutait 300 000€. A ce jour, il informe qu'un nouveau projet est en cours avec le conseil de la MICA (Département de la Côte d'Or) sachant que la voirie est départementale et qu'il y a donc lieu de prendre leur attache pour ces travaux. Il informe aussi que les demandes de subventions doivent être faites avant le 30 septembre de l'année pour éventuellement recevoir un avis favorable l'année suivante ou l'année d'après.

INTERVENTION DE MICHAEL FREBY, EMPLOYE COMMUNAL SOUS CONTRAT : Suite au recrutement de celui-ci pour remplacer partiellement l'ancien agent technique parti en retraite, celui-ci avait souhaité intervenir aussi au niveau du conseil, d'une part pour le remercier de lui avoir fait confiance, et d'autre part, pour présenter son projet de gestion de la commune. Il présente des plans sur lesquels il a découpé des zones qui sont déterminées en fonction des priorités. Il souhaite même, si son contrat est pérennisé, faire éventuellement évoluer la commune vers un éco-village.

LOCATION DE MATERIEL : Suite à un décret, la trésorerie ne peut plus encaisser des montants inférieurs à 15€. Lors d'un précédent conseil, il avait été décidé d'un montant à l'unité pour les tables et des chaises qui étaient empruntées (Délibération du 30 octobre 2014 visée le20/11/14). Ce montant de 15€ correspond à la location de 5 tables et 20 chaises. Le conseil prend donc la décision que désormais le montant forfaitaire de 15 sera demandé lors d'un prêt et si la valeur calculée à l'unité est supérieure ce sera cette valeur qui sera retenue pour l'encaissement. (Rappel table 1€ et chaise 0,50€).

PROJET DE TERRITOIRE : C'est un projet piloté par un organisme (communauté de Communes) qui propose à des communes de se rencontrer pour avoir un projet de territoires. La réunion pour Varanges, Marliens, Tart Le Haut et Tar l'Abbaye est programmée le 1^{er} juillet à 13 heures à la mairie de Tart Le Haut. Des conseillers vont y participer, mais il s'avère que cette enquête est encore une étude financière supplémentaire pour le budget de la comcom alors que les besoins ne sont peut-être pas existants.

ECOLES :

- NAPS : Une nouvelle discussion est engagée suite à la parution du décret. Un conseil d'écoles extraordinaire doit désormais se tenir pour statuer, sachant que l'avis du conseil municipal n'est pas prépondérant et que la collectivité se trouve liée avec la COMCOM.
- COMPTE RENDU ECOLES : Monsieur le Maire fait le compte rendu du dernier conseil de classe. Les effectifs en élémentaires baissent d'où la fermeture de la classe de VARANGES. (Tout la primaire sera désormais à Marliens). Concernant la maternelle, les effectifs sont en hausse.

14 JUILLET 2017 : Le conseil met en place l'organisation du 13 au soir. Il fixe le prix des diverses boissons, à savoir,

Eau : 1€, café : 0,50€, bière : 2€, Vin : 7€, coca orangina etc : 1,50€ et crément 10€.

VEHICULE : L'adjoint ayant en charge l'agent d'entretien, propose l'achat d'un véhicule utilitaire pour que celui-ci n'utilise pas son véhicule personnel pour la collectivité. Une discussion est engagée et la décision est reportée car il est nécessaire de juger la nécessité de cet achat et il existe deux possibilités (achat ou location).

PERSONNEL COMMUNAL : Lors de la précédente réunion, le conseil avait décidé de continuer d'employer l'agent partant en retraite, quelques heures par semaine, sous contrat. Le conseil municipal décide de lui attribuer le même indice qu'à son départ en retraite.

RESTRICTION EAU : Le conseil est informé que l'arrêté concernant les restrictions d'eau est arrivé et que la commune se trouve en restriction supplémentaire car elle dépend du bassin de la Bièvre.

CARTE COMMUNALE : Le maire informe de l'évolution de cette mise en place de celle-ci.

INAUGURATION DE L'ESPACE « CAMILLE MAILLOTTE » : Le conseil fixe les modalités de cette inauguration qui se déroulera le 9 septembre (Invitations des maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, population)

LOTSISSEMENT « LES CORNOTS » : Le maire informe que le compromis pour le dernier lot de ce lotissement est signé.

LOTISSEMENT « LES CORNOTS II » : La commune est en attente de la délivrance du permis, sachant qu'un modificatif du règlement était nécessaire et a été envoyé à la DDT.

LOCATIF : la commission informe que seul un dossier est complet. Elle souligne aussi le fait qu'il serait peut-être utile de faire des garages. Le prix de cette location est fixé à 440€ par mois

DIVERS :

Une lettre de remerciement a été reçue en mairie

Proposition de création d'un compte facebook pour la commune

La prochaine réunion est fixée au 6 septembre 2017.

Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 11/09/2017 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Jean Marie FERREUX

